

Accord RDP

Le Canada maintient des accords bilatéraux de recherche, de développement et de production (RDP) en matière de défense avec neuf partenaires européens (Belgique, Danemark, France, Allemagne, Italie, Pays-Bas, Norvège, Suède et Royaume-Uni). Ces accords visent à trouver des projets intéressants qui justifient une aide bilatérale en vertu d'un accord RDP. La coopération économique en matière de défense représente un élément important des accords RDP. La coopération industrielle est encouragée dans l'intérêt mutuel de nos industries de défense.

Le marché de L'OTAN

En tant que membre de l'Alliance de l'Atlantique Nord, le Canada contribue aux projets d'infrastructure et aux projets d'armement coopératifs de l'OTAN. Ces projets requièrent toute une gamme de produits et de services, et toutes les entreprises canadiennes peuvent y participer.

Renseignements :

Direction de l'aérospatiale et des programmes de défense (TAG)

Téléphone : (613) 996-1814

Télécopieur : (613) 996-9265